



L'ALLIANCE GASPÉSIENNE  
DES MAISONS D'AIDE  
ET D'HÉBERGEMENT

## LETTRE D'OPINION

Gaspésie, le 4 février 2020

### Violences conjugales : faire bouger les choses

L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement salue la volonté de la ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, de « bouger davantage » afin d'accroître la sécurité des femmes violentées dans un contexte conjugal et celle de leurs enfants. Force est d'admettre que la ministre avance des pistes intéressantes.\*

L'imposition du port du bracelet électronique anti-rapprochement qui géolocalise le conjoint ou ex-conjoint auteur de violences constitue un facteur de protection supplémentaire pour la sécurité des femmes. Souhaitons que les ministères de la Justice et de la Sécurité publique accueillent favorablement et mettent promptement de l'avant cette proposition.

Chez les médecins, la nécessité en présence d'indices de violences conjugales d'examiner la situation, assure un meilleur dépistage et favorise la référence vers les services spécialisés. Souhaitons que les programmes de formation existants, notamment dans les maisons d'aide et d'hébergement, puissent être mis à profit.

Mettre en relation les maisons d'aide et d'hébergement, les services de protection de la jeunesse, la sécurité publique et le réseau de la santé, auxquels nous ajoutons la justice et les services sociaux, est attendu depuis longtemps. À preuve, la Politique d'intervention en violence conjugale (1995) appelait déjà l'ensemble des ministères qui la cosignaient à la concertation. Souhaitons que la collaboration s'articule autour d'une compréhension commune des violences conjugales.

Le rehaussement financier des maisons d'aide et d'hébergement ne peut que nous réjouir. Souhaitons qu'aucune région ne soit oubliée, souhaitons qu'aucun critère de financement ne défavorise certaines régions au profit des autres, souhaitons que la bonification financière permette que l'éventail des services soit comparable d'un refuge à l'autre, souhaitons que les maisons qui disposent de places occupées non financées reçoivent leur dû.

Considérer aussi les services offerts aux conjoints-auteurs de violences constitue un incontournable dans l'intervention. Souhaitons que soit visée la responsabilité des agresseurs, telle que promue dans le plan d'action gouvernemental, souhaitons que soient dégroupés les services en violences conjugales de ceux consacrés à la santé et au bien-être des hommes, souhaitons que ce préoccupant amalgame cesse de dénaturer les services offerts et l'approche préconisée, souhaitons la spécialisation plutôt que la généralisation, souhaitons l'adoption d'une ligne de conduite sans équivoque.

Solidaires pour faire bouger les choses,

Monic Caron et Nancy Gough  
Co porte-parole de *L'Alliance gaspésienne*

\*<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/202001/29/01-5258831-lutte-contre-la-violence-conjugale-je-veux-que-ca-bouge.php>

\*<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/tout-un-matin/episodes/453777/rattrapage-du-jeudi-30-janvier-2020/24>

**Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous, visitez-nous au [alliancegaspesienne.com](http://alliancegaspesienne.com) ou suivez-nous sur **

*Pour un avenir sans violence...*

*Initiative*

*Compétence*

*Synergie*